



Acquisition d'un appartement en france

Par **univers63**, le **10/09/2009** à **10:25**

Bonjour,

Un algérien peut-il acheter un bien (appartement) en France et pouvoir venir ensuite quand il le souhaite?

Est ce qu'il ouvre droit à une carte de séjour pour résidence seulement pas pour travailler ou il doit passer par la procédure de demande de visa au niveau du consulat de France à Alger comme tout le monde?

MERCI